



**Extrait du Registre des Délibérations  
Conseil du Pôle Métropolitain  
du Pays de Béarn**

**Séance du 12 décembre 2025**

Date de la convocation : 5 décembre 2025  
Nombre de délégués en exercice : 65

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mohamed AMARA, Patrick BALDAN, Muriel BAREILLE, Jean-Marie BERICHEON, Marie-Pierre CABANNE, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Frédéric CLABÉ, Jean-Yves COURREGES, Valérie DEJEAN, Jean-Marc DENAX, Marc DUFAU, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Claude LACOUR, Daniel LACRAMPE, Sandrine LAFARGUE, Francis LANSALOT-MATRAS, Yves LARROUTURE, Marlène LE DIEU DE VILLE, Xavier LEGRAND-FERRONIERE, Véronique LISPOS-SALLENAVE, Patrice LAURENT, Marie-Claire NÉ, Jean-Louis PERES, Carine SARRIQUET, Alain TREPEU, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA.

**Délégués suppléants :**

Fabienne COSTEDOAT-DIU (a suppléé Bertrand VERGEZ-PASCAL), Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Michel MINVIELLE (a suppléé Serge CASTAIGNAU), Maryse PAYBOU (a suppléé Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Philippe FAURE (a suppléé Francis PEES), Jean-Loup FRICKER (a suppléé Patrick BURON), Régis LAURAND (a suppléé Eric SAUBATTE), Jeannine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Philippe LALANNE), Pierre SOLER (a suppléé Valérie REVEL).

**Etaient excusés :**

Lydie ALTHAPÉ, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Arnaud JACOTTIN, Jean-Simon LEBLANC, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Nicolas PATRIARCHE, Bernard PEYROULET, Josy POUEYTO, Didier REY.

**Etaient absents :**

Henri BELLEGARDE, Michel BERNOS, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Katty BROGNOLI, Marc GAIRIN, Didier LARRAZABAL, Jérôme MARBOT, Fernand MARTIN, Elisabeth MIQUEU, Monique MOULAT, Martine RODRIGUEZ, Monique SEMAVOINE.

**Etaient représentés :**

François BAYROU a donné pouvoir à Patrice LAURENT, Isabelle LAHORE a donné pouvoir à Sandrine LAFARGUE.

**Secrétaire de séance : Jean-Louis PERES**

-----

**N°8 – PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL  
DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

**Rapporteur : Patrice LAURENT**

**Mesdames, Messieurs,**

L'échelle du Béarn présente une cohérence et une logique d'ensemble dans l'approche des questions alimentaires et agricoles. C'est pourquoi, depuis 2020, le Pays de Béarn anime l'émergence d'un projet alimentaire territorial (PAT).

Le diagnostic agricole et alimentaire, réalisé en 2020 et actualisé en 2021, a identifié quatre objectifs stratégiques :

- Préserver le foncier, favoriser l'installation et aller vers une agriculture nourricière
- Développer la transformation et consolider la distribution des produits locaux et en circuits courts
- Garantir l'accessibilité à une alimentation saine et durable
- Valoriser le terroir et le patrimoine culinaire du Béarn

En 2022, une large concertation des acteurs locaux a permis de formaliser une feuille de route opérationnelle, structurée autour de ces priorités.

En 2023, ce projet alimentaire territorial a obtenu la reconnaissance de l'Etat au travers de la labellisation au niveau 1 du Programme National de l'Alimentation, dans le cadre de l'appel à projets 2022-2023.

Par délibération du 7 avril 2023, le Pays de Béarn a, d'une part, approuvé son projet alimentaire territorial et, d'autre part, autorisé le recrutement d'une ingénierie dédiée pour animer et coordonner sa mise en œuvre.

Cette ingénierie a été soutenue par la Région Nouvelle Aquitaine en 2023, 2024 et 2025. Dans la continuité de la démarche, et en accord avec les territoires de contractualisation concernés, le Pays de Béarn sollicite, pour l'année 2026, une aide financière de la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 20 000 €, conformément à ses dispositifs d'intervention en matière d'ingénierie territoriale.

**Au regard de ces éléments, il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :**

- 1- Approuver les opérations d'ingénierie relatives à l'année 2026, pour l'animation du Projet Alimentaire Territorial ;**
- 2- Autoriser Monsieur le Président à solliciter le soutien financier correspondant auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.**

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les signatures  
Pour extrait Conforme,

**Pour le Président empêché,**



**Patrice LAURENT, Vice-Président**

**Le Secrétaire de séance,**



**Jean-Louis PERES**